

L'œil d'un moderne : Samuel de Champlain, fondateur de l'Amérique française

Danièle Letocha

Introduction

Cette année 2008 a donné au monde rendez-vous avec Samuel de Champlain que nous, Québécois, pensions bien connaître. Plusieurs statues, dont celle, monumentale, de la Terrasse Dufferin dans le Vieux-Québec nous le montrent avec ses moustaches et sa tenue de mousquetaire. Son rôle de fondateur du premier établissement colonial français permanent a justifié qu'on en fasse le « Père de la Nouvelle-France¹ » ou encore le « Fondateur de l'Amérique française », selon les expressions consacrées.

Nous pensions donc que, pour le 400^e anniversaire de cet établissement, les historiens allaient nous en apprendre plus sur les entreprises de Champlain, percer quelques mystères, publier des documents inédits, rectifier quelques légendes et divergences qui circulaient sur son personnage, tout ceci nous livrer un héros mieux défini, cohérent et confirmé.

Or, ce ne fut pas du tout le cas. Il fallut reconnaître avec Ronald Rudin que l'historiographie est une discipline essentiellement polémique. Les iconoclastes ont donc pris d'assaut les représentations figées des découvreurs du XVII^e siècle qui, sauf pour quelques Américains et Français² n'avaient pas intéressé beaucoup de chercheurs depuis la Révolution Tranquille des années soixante. D'autres historiens leur ont répliqué. On a raffiné les lectures, apporté beaucoup de nouveaux éléments documentaires tout en laissant béants certains trous dans les données. A vrai dire, la recherche savante a élargi d'autres zones d'ombre dans la vie de Champlain.

Des discussions très passionnées se poursuivent, du grand historien de 90 ans, Marcel Trudel, à son très jeune collègue Mathieu d'Avignon, en passant par le dix-septiémiste américain David Hackett Fisher et l'*outsider* Maurice K. Seguin (décédé récemment en laissant un riche chantier). Entre Morissonneau et Vaugeois, entre Lemieux et Litalien, les divergences ont parfois résonné haut et débordé dans les media.

Le cas Champlain a réveillé la recherche originale et critique donc la vérité y a gagné. Cependant, il est devenu difficile de parler de ce Champlain qui a changé de visage plusieurs fois en quelques années... Pour s'assurer d'être bien informés des derniers développements, il faut consulter la troisième édition (2007) de la *Chronologie du Québec* de Jean Provencher. La synthèse la mieux fondée et la plus riche est, à mon jugement, l'album réunissant 35 essais savants et néanmoins divergents sous la direction de Raymonde Litalien et de Denis Vaugeois, splendidement illustré et paru en 2004 en coédition chez Nouveau Monde (Paris) et Septentrion (Sillery), sous le titre *Champlain et la naissance de la Nouvelle-France*, titre fort prudent. On y trouve en effet

¹Expression dont l'origine se trouve dans *L'histoire et la description de la Nouvelle-France* de Pierre-François-Xavier de Charlevoix, 1744

² Dont Bishop (1963), Morisson (1972), Morissonneau (1978), Buttimer & Seamon (1980) et Fisher (2008)

un large spectre des débats et résultats de recherche, toute la cartographie de Champlain, la bibliographie la plus complète jusqu'en 2004, et deux excellents essais méthodologiques en préface.

Mon propos ici n'est pas d'ajouter un autre Champlain à cette galerie (je n'en ai pas la compétence). Je voudrais d'abord vous présenter certains des doutes et mystères qui ont surgi récemment sur sa vie et qui affectent la lecture de ses œuvres. Je m'attacherai ensuite à la modernité du regard de Champlain en l'opposant à celui de son devancier Jacques Cartier. Je proposerai enfin un rapprochement entre les démarches de Champlain et celles de René Descartes, son contemporain, convergence qui illustre un mouvement européen : la montée intellectuelle et politique de la bourgeoisie européenne.

Mais revenons un peu sur ce que cette récolte documentaire nous a rappelé avec fracas, c'est-à-dire l'inévitable dichotomie entre deux dimensions incommensurables de nos rapports au passé. D'une part, chaque peuple a besoin d'un grand mythe fondateur, d'un récit épique rassembleur qui donne une mémoire commune à ses membres. Mieux encore : la nation moderne ne préexiste pas à cette mémoire. Selon la tradition, Champlain incarne le projet héroïque français en Amérique dont nous sommes les héritiers. Ce projet définit la culture. Il est ouvert à qui veut l'adopter, le critiquer, le modifier mais non pas le dissoudre³. Comme l'écrit Margaret Macmillan, « Nations are built on a shared view of the past -and that shared view is often wrong.⁴».

D'autre part, il y a les savoirs historiques qui scrutent, interrogent, argumentent et concluent librement quant aux faits et à leur signification. Les historiens ne travaillent pas dans le transcendant ni dans le merveilleux. Par définition, ils ne visent pas à édifier les peuples. Ils cherchent à établir avec divers degrés de certitude ce qui a été, là où on peut le démontrer. Cela a produit divers profils de Champlain qui ne concordent pas entre eux ni avec le récit fondateur et il ne faut pas s'en surprendre. Ce complexe est évolutif et c'est sa pluralité discursive qui fait la science historique comme on la pratique en Occident. Mais on ne peut se défendre d'une première impression de dépouillement et de quasi profanation en constatant tout ce qu'on a tenté de soustraire à la figure de Champlain avec plus ou moins de rationalité.

I. Déconstruire Champlain ou découvrir « Ce que Champlain n'est pas »

L'effervescence autour du 400^e anniversaire de Québec fut une catastrophe pour le personnage épique de Champlain ! Il nous faut renoncer à ce que nous imaginions savoir de lui car plusieurs conclusions l'ont dépouillé de son identité et ont mis en doute ses actes de gloire. Voyons de près les soustractions à l'image traditionnelle

A. La question de son âge.

³ C'est la nécessité d'un tel paramètre de référence pour toutes les nations que Jacques Beauchemin examine dans son essai *La mémoire en trop*.

⁴ *The Gazette* (Montréal), 19 juillet 2008

Il est un homme secret et discret en tout ce qui regarde sa vie familiale et privée. On n'a pas retrouvé son certificat de naissance⁵ et comme il ne mentionne jamais son âge, il faut spéculer sur les années passées en Espagne et ailleurs, les gens qu'il dit avoir connus dans sa jeunesse et dont on sait la date de mort, etc. Donc sa date de naissance fixée à 1567 est hypothétique et reste discutée (placée entre 1567-1570 par Ouellet/Beaulieu, mais aussi tard que 1578-1579 par Séguin), tandis qu'on sait qu'il est mort à Québec en 1635, le jour de Noël. Les noms de ses parents nous sont parvenus par l'acte de mariage avec Hélène Boullé, alors âgée de 11 ans, en 1610. Selon les sources, Champlain avait alors entre 31 et 43 ans. Il était entendu dans le contrat qu'il n'y aurait pas de cohabitation maritale avant deux années.

B. La question de sa religion, dans un temps de guerre de religions (1572-1598)

On a aujourd'hui de nouvelles et fortes présomptions sur son appartenance à la religion réformée. En effet Champlain serait né huguenot comme l'atteste son prénom pris dans l'Ancien testament tandis que les catholiques romains recevaient plutôt des noms évangéliques.

Brouage, sa ville natale, était majoritairement passée à la Réforme, comme La Rochelle et Vitry. Cette région de l'ouest avait fourni des troupes au candidat à la couronne Henry de Navarre devenu Henry IV et...catholique en 1589. Or, l'Édit de Nantes venait, en 1598, de restaurer certains droits civiques des minoritaires dont la famille Champlain aurait fait partie. Toute la recherche récente penche vers cette thèse là.⁶ Deux de ses oncles sont protestants. Il connaît bien le milieu des marchands protestants, comme Pierre de Chauvin, sa belle-famille Boullé (il est établi que sa jeune femme Hélène est huguenote quand il l'épouse en 1610 et se convertit à la fin de l'année 1613), Pont-Gravé et des hobereaux réformés comme la famille Du Gua de Monts. Mais Champlain s'est probablement converti au catholicisme romain dans le même esprit que son roi Henry IV, donc en suivant le choix des « politiques », des juristes pragmatiques, atterrés par le massacre de la Saint-Barthélemy (1572). D'ailleurs, dans ses œuvres – autant les récits que les adresses aux deux rois et aux ministres, Champlain gère la religion comme un mandat séparé : en tant qu'expert en navigation, exploration et approvisionnement de navires et d'établissements lointains, il s'occupe de son domaine et, d'autre part, il réclame des spécialistes pour les questions d'évangélisation des Sauvages, recrutant d'abord des Récollets (1615)⁷, puis des Jésuites (1625) qui vont surveiller sa foi catholique et l'orthodoxie de ses écrits, en ayant le pouvoir de lui nuire. Le résultat fut une visible sécularisation de la pensée de Champlain qui ne fait plus explicitement appel à l'objectif de christianisation des Amérindiens que pour confirmer l'importance des enjeux pour les commanditaires de ses expéditions.

C. La question de son visage

⁵ On a pourtant trouvé sans difficulté ceux de sa mère, de sa femme Hélène Boullé, des plusieurs de ses amis. certains ont fait l'hypothèse que Champlain l'avait fait disparaître pour dissimuler une naissance huguenote.

⁶ Maurice K. Séguin avance « sept raisons principales », p.26

⁷ Les Jésuites avaient d'abord refusé sa demande en 1610.

Personne ne peut dire aujourd'hui de quoi il avait l'air physiquement, non plus que Jacques Cartier, d'ailleurs. Mais, dans le cas de pareils héros nationaux qui se retrouvent dans tous les manuels scolaires et dans les représentations historiques qui décorent jusqu'aux vitraux de la Basilique Notre-Dame de Montréal, il y a une image convenue et adoptée par défaut. Or, il a fallu reconnaître que Champlain n'est pas cet homme que nous montre la tradition et que le citoyen ordinaire peut identifier facilement. En effet, les recherches récentes (Denis Martin, *in* R. Litalien et D. Vaugeois) nous ont appris qui est à l'origine de ce cliché fabriqué : C'est un portrait véritable de Michel Particelli d'Émery, Surintendant des Finances sous Louis XIII et Louis XIV, peint par Balthazar Moncornet en 1654. Pour imposer un visage au « Père de la Nouvelle-France », un inconnu a plagié ce Moncornet dans une lithographie en l'attribuant à Louis-César-Joseph Ducornet, datée de 1864 et intitulée *Portrait de Samuel de Champlain*, en conservant l'habit et le décor presque intégral de Particelli. On en retrouve une variante sur la page couverture des *Œuvres de Champlain* éditées par Charles-Honoré Laverdière en 1908. C'est cette image-là qui a dominé le 300^e anniversaire de la fondation de Québec (1908) et accrédité cette fiction.

D. Champlain n'était pas noble.

En plus de nous enlever son visage et de modifier sa confession religieuse d'origine, ces publications admirables ont également touché le nom de Champlain et son groupe social de naissance. Samuel Champlain n'était pas noble mais bien roturier. Sur son acte de mariage, on peut lire que ses parents sont Anthoine Champlain, pilote, fils de pilote, et Marguerite Le Roy⁸. Sa famille ne possède pas de terre, seulement une maison basse dans la ville de brouage. Il est allé à l'école de la ville, mais non pas au collège donc ne participe pas de la culture classique gréco-latine qui marque les élites de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie en les coupant du peuple. Il n'y a guère d'échos d'Hérodote dans les oeuvres de Champlain.

On a pu établir que Champlain ne parle que le français et qu'il n'est pas doué pour les langues. En deux ans sur le territoire espagnol, il n'a pas pu apprendre la langue. Bien qu'il côtoie les explorateurs anglais et écossais dans une trentaine de ports, il se débrouille si mal qu'il n'a pas pu lire la lettre que David Kirke lui a adressée avant de prendre Québec en 1629⁹. Enfin, jamais Champlain n'a parlé correctement une seule langue amérindienne. On constate qu'il doit donc partout se faire accompagner de truchements (interprètes). Quand il est seul, il a recours au « baragouin », un mélange qu'utilisent également certains sauvages. Par contraste, sa femme Hélène Boullé¹⁰, venue à Québec de 1620 à 1624, apprend l'algonquin en quelques mois et peut enseigner le catéchisme et l'écriture aux jeunes Amérindiens dans leur langue¹¹.

⁸ Sa généalogie a été contrôlée par Maurice K. Séguin qui laisse en suspens l'hypothèse qu'Henry IV aurait pu l'anoblir en remerciement de ses services militaires contre la Ligue (p.27). Mais sa famille semble trop modeste pour mériter plus que la pension royale qu'il a effectivement reçue.

⁹ Séguin, p.37

¹⁰ La famille Boullé est de moyenne bourgeoisie, établie à Paris, donc d'une couche sociale supérieure à celle de Champlain.

¹¹ *Ibidem*

En fait, Champlain a publié ses deux premiers livres en les signant **Samuel Champlain**. Dans le cas de *Des Sauvages* (1603), on voit que c'est Brigard, en émettant le privilège royal de publication qui écrit « Il est permis au Sieur de Champlain (...) intitulé *Des Sauvages ou Voyages du Sieur de Champlain...* » a encouragé l' « Auteur » à s'approprier une particule. Il l'a conservée pour le reste de ses œuvres, lettres et actes notariés.

E. La question de son voyage aux Antilles.

On a sérieusement mis en doute l'authenticité du *Brief discours des choses les plus remarquables que Samuel Champlain, de Brouage, a reconnues aux Indes occidentales* décrivant un voyage à bord du Saint-Julien sous pavillon espagnol, peut-être piloté par son oncle, qu'il aurait fait entre 1599 et 1601 et qui comporte grand nombre d'erreurs et d'incohérences. Il n'en existe pas d'exemplaires imprimés. Séguin croit qu'il n'a jamais passé sous presse. Trois manuscrits de cette étrange et maladroite première œuvre existent de nos jours. Ils furent découverts au XXe siècle. Mais cela est-il de la main de Champlain ? S'agit-il bien d'un rapport présenté à Henry IV par Champlain pour l'informer de ce qui se passe dans les riches colonies du sud et ainsi se faire un capital politique quand le temps sera venu pour des entreprises coloniales françaises ? De cette aventure instructive sur les méthodes coloniales d'une puissance rivale ayant de l'avance sur la France, Champlain rapportera des pratiques cartographiques très particulières comme l'usage de la lieue espagnole (5,55 km) à la place de la française, plus courte. Il conservera cette unité de mesure jusqu'à sa mort.¹² J'ai noté que les travaux les plus proches du travail géographique de Champlain tiennent pour effectif ce voyage aux Antilles malgré ses erreurs et impossibilités.

Champlain n'est pas Colomb, ni Verrazzano : il ne se mettait pas au service mercenaire d'un prince étranger. Alors on reste dans le doute. Selon qu'on croit ou non Champlain auteur du *Brief Discours* ayant réellement fait une expédition avec des Espagnols, on ne trouve pas le même nombre de traversées de l'Atlantique dans sa carrière : on parle maintenant de 24/26/27 traversées de l'Atlantique. On se demande aussi s'il s'est vraiment rendu en Nouvelle-France en 1617¹³. Je reste perplexe devant les nombres pairs. Si Champlain est mort à Québec, comme tous les chercheurs le reconnaissent bien qu'on n'arrive pas à retrouver sa tombe, alors il me semble qu'il faut qu'il ait traversé l'Atlantique un nombre de fois impair puisqu'il n'a pas fait le tour de la terre. Tout cela devient donc confus et incertain.

F. L'astrolabe « dit » de Champlain

On se montre beaucoup plus sévère pour les preuves directes ici.

C'était une trop belle histoire, celle de cet instrument de navigation auquel Champlain était extrêmement attaché car c'était la seule manière à son époque de calculer les latitudes avec une relative précision. Il en a beaucoup parlé dans son traité de la navigation de 1632. L'instrument est associé à lui dans l'imaginaire collectif.

¹² Cf. Conrad E. Heidenreich et Edward H. Dahl, « La cartographie de Champlain » in R. Litalien et D. Vaugeois, p.324

¹³ Cf. Séguin, ch 16, pp.189-200

En août 1867, le jeune Edward Lee, employé agricole ramasse un petit instrument de cuivre sous la souche d'un arbre qu'on vient d'abattre, au village de Cobden, près des rives de l'Outaouais, en Ontario. Il le remet au Capitaine Overman, propriétaire de cette terre qui trouve l'objet curieux et ancien car on peut lire clairement la date de 1603 dessus. L'astrolabe mesure 143 mm de diamètre extérieur possède encore une ganse et une chaînette qui furent ensuite perdus. Quand sont diffusées les *OEuvres* de Champlain dans l'édition illustrée de Laverdière en 1870, Overman vend l'astrolabe à R.W. Cassels qui le prête à Alexander J. Russell. Ce dernier vient de lire Champlain et fait immédiatement le lien avec le passage de Champlain avec Charles de Vigneau à cet endroit, exactement le 7 mai 1613. Il publie alors un article illustré sous le titre « L'astrolabe de Champlain » qui fait consensus.

Acheté par le collectionneur américain, « l'astrolabe de Champlain » est légué à la New York Historical Society en 1942. On confirme qu'il s'agit d'un instrument parisien, le plus petit des astrolabes nautiques, et surtout, on retrace le constat suivant, souvent fait depuis le XVII^e siècle : à partir du 7 juin 1613, les latitudes enregistrées par Champlain accusent des erreurs marquées et communes. Cela suffit comme preuves.

Pour le centenaire de la Confédération, en 1967, l'astrolabe est prêté au Musée canadien des sciences et de la technologie d'Ottawa. Les Canadiens sont émus de voir exposé. L'État canadien l'acquiert pour CAN\$250 000. en 1989. Enfin il est donné au Musée canadien des civilisations et se trouve donc tout près de la grande statue de Champlain sur la Pointe Nepean inaugurée en 1915 : on le voit tenant soin astrolabe au-dessus de sa tête. Or, un astrolabe se tient de Haut en bas et s'aligne sur l'horizon. Mais le sculpteur Macmillan n'en savait rien.

Or, voilà que Jean-Pierre Chrestien, s'appuyant sur d'autres historiens¹⁴, publie en 2004 un article¹⁵ qui émet des doutes sur la valeur de cette preuve circonstancielle. On ne sait pas vraiment qui était le propriétaire de cet astrolabe. Le même point de vue est repris par Le Musée modifie alors le statut de l'astrolabe désormais « dit » de Champlain puis le retire de la vitrine d'honneur construite pour lui. Plus récemment, Douglas Hunter a relancé le débat en avançant que cet instrument avait probablement appartenu à un jésuite car il était accompagné de petits objets liturgiques : argument circonstanciel plus faible que celui de l'attribution à Champlain à mon avis. Champlain perd donc son astrolabe une seconde fois, en quelque sorte.

G. Le rôle de fondateur de l'Amérique française contesté

Nous voici en matière plus grave. Lorsque Séguin écrit :

Si Champlain a pu recevoir le titre de fondateur de la Nouvelle-France, son génie aurait été vain sans le puissant appui du roi Henry IV, du sieur Pierre du Gua de Monts et, à partir de 1627, soit près de 25 ans après le premier effort d'exploration et de

¹⁴ Cf. Conrad E. Heidenreich, *Explorations and Mappings of Samuel de Champlain 1603-1632*, Toronto : Cartographica, no.17

¹⁵ « L'astrolabe dit de Champlain » in R.Litalien et D. Vaugeois, pp.351-353

colonisation de l'Acadie, du cardinal Armand du Plessis, duc de Richelieu.¹⁶

il ne dépouille pas Champlain de son intelligence ni de son mérite. Il montre seulement les conditions objectives dans lesquelles son entreprise s'est faite.

Mais l'affaire se corse quand on prétend que c'est une imposture de présenter Champlain comme le fondateur de Québec et de l'Amérique française. Marcel Trudel avait commencé à Jean-Yves Grenon, suivi par Mathieu d'Avignon, puis Morissonneau et Raymonde Litalien ont scruté les pratiques administratives royales qui, avec le Cardinal de Richelieu, retirent les commissions aux lieutenants et chefs d'expéditions huguenots pour favoriser indûment les catholiques dont Champlain fait désormais partie. On aurait ensuite raconté l'histoire des explorations du Saint-Laurent en gonflant le rôle de Champlain. En fait les vrais fondateurs seraient Pierre Du Gua de Monts et François Gravé du Pont qu'une historiographie politisée aurait refoulés dans l'ombre, grâce à l'intervention des Jésuites et des élites québécoises après la Défaite de 1763 :

Je trouvais injuste qu'il [du Gua de Monts] soit relégué aux oubliettes alors que son rôle a été considérable. En fait, c'est lui qui a fait fonder Québec par Champlain¹⁷.

proteste Jean-Yves Grenon, tandis que Mathieu d'Avignon enlève toute initiative et toute autorité au Champlain historique au prétexte qu'il n'est pas noble et ne peut recevoir ni mandat sérieux, ni commission du roi. Ni marchand, ni savant, ni influent, Champlain se trouve ici réduit à un personnage d'aventurier habile qui s'est donné une fausse posture dans ses propres récits. De son côté, Morissonneau affirme que les deux ont un rôle égal même si Du Gua de Monts n'est jamais venu dans la vallée du Saint-Laurent. Du Gua est à la tête d'une compagnie de traite qui envoie Samuel Champlain fonder un poste de traite à Québec. Donc, si Champlain est le fondateur en fait, Du Gua est le fondateur en droit¹⁸. Voilà donc Champlain traité comme un usurpateur. Il est dépouillé de son autorité, de son éminence, de ses responsabilités et de beaucoup de ses actions.

II. Reconstruire Champlain par les archives et par son œuvre

Il est certainement exact que l'entourage de Champlain, particulièrement Aymar de Chaste, Gravé du Pont, Pierre Chauvin et Pierre du Gua de Monts. Ces controverses ont été fort utiles car elles ont non seulement rétabli l'équilibre mais encore donné le coup d'envoi à une vaste enquête archivistique qui a permis de trouver les rapports étroits et précis qu'Henry IV, puis Louis XIII et Richelieu ont entretenus avec Champlain, souvent directement, parfois secrètement mais dont les registres gardent la mémoire précise. Cette récupération documentaire s'est faite assez rapidement par des équipes diverses qui, en peu de temps, ont pu reconstruire assez largement, sur des fondements objectifs, un Champlain d'une envergure insoupçonnée auparavant. Sur les ruines de l'ancienne légende, il semble plus transcendant et moderne.

¹⁶ P. 238

¹⁷ *Québec-Science*, été 2008

¹⁸ *Le Devoir*, 21-22 juin 2008

Parce qu'il fut en son temps reconnu comme l'un des meilleurs cartographes, observateurs, organisateurs, négociateurs parmi les explorateurs français et qu'on voulait établir une colonie de peuplement pour faire concurrence aux Anglais, Champlain a réellement fait une brillante carrière au-dessus de sa condition d'origine. Par comparaison, si l'installation à Québec a finalement réussi tandis que les autres ont échoué, c'est parce que Champlain fut un meilleur entrepreneur, mieux informé, mieux équipé, plus expérimenté. Il savait tirer profit de ses échecs. Son caractère modéré, patient et même secret, où dominant une ambition et une détermination inflexibles l'ont bien servi auprès des princes, auprès des marchands et auprès des Amérindiens, mais moins auprès des colons.

A l'occasion de cette récolte de documents, il est devenu clair qu'on n'avait jamais vraiment cherché à cerner Champlain de près par les sciences historiques, c'est-à-dire par les documents indépendants de son propre témoignage. Comme il n'écrit pas sur lui-même, on ne savait rien de sa vie privée. On peut dire qu'on connaît maintenant beaucoup mieux le milieu et l'homme, les institutions et les techniques nouvelles, les projets auxquels il a participé. Il me semble que ce nouveau Champlain est plus grand et plus original que l'ancien cliché de nos manuels, même si sa vie conjugale paraît un échec malheureux de part en part.

Quant on revient aux œuvres de Champlain après ce long détour, elles nous paraissent plus modernes. Il y a quatre genres d'œuvres dans ce corpus.

- On trouve d'abord les cartes géographiques, dont 5 complètement originales, faites entre 1603 et 1632, la dernière étant reconnue comme indiscutablement la meilleure de l'époque par son exactitude et par les techniques inédites qu'elle met en oeuvre.

- On connaît mieux maintenant les adresses, rapports et lettres présentées aux rois et aux ministres, à leur demande ou non, et qui montrent une volonté de convaincre l'interlocuteur des meilleurs moyens à prendre pour optimiser le rendement de l'expédition. Il y parle de lui-même à la troisième personne, comme il est d'usage en son temps mais tente bel et bien d'influencer les projets en expliquant nettement au prince ce qu'il devrait choisir et faire, et pour quelle raison, comme si la raison mettait tous les acteurs du projet à égalité. Il prend soin néanmoins d'user de la particule, elle réellement usurpée, de se faire un réseau de connaissances parmi les décideurs et d'épouser une femme au-dessus de sa condition, ayant une dot (qu'il ne recevra pas entièrement).

- On retrouve aussi la composante la plus importante en quantité et la mieux explorée par la critique : les quatre livres de récits de voyages dont *Brief Récit* sans doute rédigé en 1601, *Des Sauvages* de 1603, *Voyages* de 1613 (les six séjours faits entre 1604 et 1613) et *Voyages* de 1632 où son éditeur a changé le mot « découvertures » pour « découvertes », une rétrospective de tous ses voyages.

- Il y a un traité de navigation tout à fait indépendant qui est publié avec les *Voyages* de 1632. C'est le dernier mot imprimé de Champlain : il croit à l'avenir des techniques et cherche à les diffuser. Lire la description du traité et de la carte annoncée.

[Ici , placer la description du traité de navigation de 1632](#)

A. Champlain : un moderne comparé à Jacques Cartier

Au XVI^e siècle, c'est le roi qui a directement contrôle légal et financier sur les expéditions dans l'Atlantique nord. Puisque le pape Clément VII Médicis a accepté de tracer une ligne confinant l'espace d'exploration espagnol et portugais au sud de l'Amérique, il est urgent que François 1^{er} aille occuper l'espace du nord. Le but de toutes les expéditions du XVI^e siècle en Atlantique nord est double : trouver le passage vers Cathay et l'Extrême-Orient et trouver des mines d'or et d'argent pour concurrencer l'Espagne. Accessoirement, il s'agit de cartographier les routes maritimes.

Jacques Cartier (ca.1491-1557) a fait trois voyages commandités par François 1^{er} : en 1524¹⁹, 1534 et 1535. Il a échoué pour les deux objectifs a perdu sa commission et s'est tranquillement retiré dans sa ville natale de Saint-Malo où il est mort de la peste. L'édition de ses récits de voyages en 1545 ne vise ni à renseigner le roi, ni à transmettre sa science à d'autres navigateurs. Il essayait certainement de se faire un revenu personnel mais c'est surtout pour divertir un public général qui ne peut pas aller aux Amériques mais qui veut en rêver. Son titre annonce : *Brief récit & succincte narration de la navigation faicte ès ysles de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres, avec particulières meurs, langage & cerimonies des habitans d'icelles : fort délectable à voir, Paris : chez Rosset & Le Clerc, 1545.*

Or, il a fait un grand travail de « cosmographe » comme on disait à l'époque²⁰. Si l'on regarde le portulan²¹ viking de 1590, on voit ce qui circulait encore pour la pêche, à côté des nouvelles cartes de Verrazzano. Cartier a certainement fait exploser les techniques.

Mais quand on compare la carte de 1542 établie par Cartier avec celle de Champlain publiée peu après 1632, l'écart nous frappe. D'abord, le nord de Cartier est en bas. Ensuite, sa carte est « relationnelle » en ce qu'elle raconte le voyage et s'illustre de paysages envahissants où l'auteur apparaît dans une mise en scène qui veut étonner. Cartier veut donner une impression concrète au lecteur, comme s'il y était.

Comme le démontrent les relevés comparatifs de Morissonneau, dans ses écrits comme dans ses cartes, Cartier se révèle un homme de mer. Comme il ne cherche pas à organiser un établissement permanent, son vocabulaire de terre est pauvre : mont/montagne, campement/bourgade/demeurance. Dans les noms qu'il donne aux

¹⁹ Peut-être en compagnie de Giovanni di Verrazzano, le cosmographe engagé par François 1^{er}, dont il prend la succession technique et cartographique. Cf. Gustave Lanctôt, « Cartier's First Voyage to Canada in 1524 », *The Canadian Historical Review*, September 1944, pp.233-245

²⁰ Morissonneau, p.xiii : le terme de « géographe » apparaît en 1557.

²¹ Technique cartographique héritée des Arabes et des Espagnols du Moyen-Age et reprise par les Génois et les Vénitiens de la Renaissance, le portulan sert à la navigation côtière des pêcheurs et des marchands. Il pratique une projection plate et comporte des indications écrites des accidents géographiques principaux.

lieux, 10% sont descriptifs (Rivière Noire, Cap Tourmente, etc.) et 51% sont des hagionymes qui suivent le saint du jour sans plus de piété. Dans sa culture, les références sont bibliques. Il peut être sérieux quand il s'agit d'un acte officiel :

Projeter La Croix de Gaspé, doc. # 8

Devant les paysages de Nouvelle-France, Cartier s'étonne, se pâme d'admiration, goûte le raisin, touche l'écorce des canots, s'enchant ou s'inquiète comme un écrivain renaissant. : il est ludique, collectionneur de curiosités et d'anecdotes et les reproduit sur les cartes. A l'occasion, il n'hésite pas à utiliser les procédés de cascades et d'accumulations comiques qu'on trouve également chez Rabelais pour célébrer « l'incroyable richesse des Terres Neuves » : **Placer ici la feuille non numérisée**

Comme Rabelais métaphorise et invente des mots dans la même « langue de l'ouest » dont Philippe Bon a étudié les rythmes.²² Tout le touche/l'inquiète/e ravit dans l'instant où cela se produit mais il n'y a pas de cadre cumulatif ou intégrateur des îlots d'expériences. Cartier s'identifie sans distance à ce qu'il découvre, dans distance donc sans critique.

Placer ici l'épisode de la fumée.+ autre citation sur la même page.

La nature qu'il décrit est essentiellement spectacle et les Amérindiens qu'il rencontre, décrit, enlève par caprice, ressemblent un peu aux monstres de *Pantagruel*. On les regarde, on s'en divertit, on leur parle par truchement, on se moque de l'autre et de soi. On est sûr que Rabelais a lu Cartier dont il fait un personnage crédule et ridicule, comme l'a mis en évidence Abel Lefranc en 1905. Plus près de nous, Antonine Maillet a consacré une partie de sa thèse de doctorat à rendre plus probable l'hypothèse d'une rencontre entre Cartier et Rabelais. Car on voit bien dans le *Quart livre* de 1552 racontant l'expédition imaginaire que Rabelais a inséré au fil du texte presque tout le nouveau vocabulaire technique de navigation créé par Cartier.

Au XVII^e siècle, les caisses d'Henry IV ne lui permettent pas de reprendre les grandes expéditions en Atlantique nord. Cette fois, le concurrent, c'est l'Anglais. Il s'agit maintenant de s'installer en Amérique du nord et d'y faire commerce, et accessoirement, de trouver le passage vers l'Extrême-Orient. Henry IV veut employer la grande-bourgeoisie commerçante pour rassembler les fonds nécessaires à l'armement des vaisseaux. Il accorde donc un privilège (une exclusivité) révocable de commerce (la traite des fourrures) à des compagnies de marchands, parfois sous l'autorité d'un aristocrate, contre un engagement à installer des colons par centaines en Amérique dans un temps fixé. Il s'agit de développement des colonies par des fonds privés qui se financent par les profits sur la traite des fourrures.

Champlain est d'abord engagé comme capitaine par une compagnie pour organiser la colonisation dont il connaît tous les aspects. Plus tard, il devient capitaine du Roy et finira dans la charge de Gouverneur de Québec sans en avoir le titre. Son successeur, Huault de Montmagny sera nommé gouverneur.

²² Cf. Pantagruel, Paris : P.O.L., 1992, introduction « Rabelais d'aplomb ».

L'humble naissance de Champlain va le mettre à la merci des caprices du prince. Il a passé une partie de sa vie à attendre les commissions, missions et mandats précaires. Par métier et par goût, Champlain pratique la cartographie. Il l'a d'abord apprise avec les Espagnols entre 1598 et 1602, d'une manière pratique. Contrairement à Cartier, il s'intéresse plus aux continents qu'aux océans. Au début, il a une vision traditionnelle conforme au régime féodal :

Très français, ayant le culte du sol, il engage ses compatriotes à tourner le dos aux richesses de la mer, pêcheries et commerce, pour édifier la Nouvelle-France (...) sur les ressources de la terre²³

mais sa conception va évoluer devant la difficulté d'une agriculture auto-suffisante et le grand intérêt de la traite des fourrures pour attirer des colons. Champlain va aller jusqu'à reconnaître qu'un certain « ensauvagement ²⁴ » est nécessaire pour survivre dans ce pays.

Il apprend à discuter et négocier avec les Amérindiens dont il enregistre dès 1603 les renseignements géographiques sur ses cartes, après les avoir contrôlés auprès de plusieurs tribus.²⁵ Il y a une convertibilité universelle des mesures qui se fonde sur l'universalité de la raison.

L'échange de biens et de culture devient le paradigme de la survie aux colonies. La mode du chapeau de fourrure dans les cours européennes va accentuer la demande et pour faire monter les prix en contrôlant la rareté du produit, les compagnies vont développer des entrepôts de fourrures. De plus, les agents des compagnies s'assurent qu'on remet aux princes des fourrures de couleur et de style nouveaux que les courtisans voudront obtenir. Ce vieillissement artificiel de la marchandise, c'est le phénomène de la mode. Sous les yeux de Champlain, dans la colonie même, se développe une économie capitaliste moderne.

Dans ses cartes comme dans ses récits, Champlain se montre moins décoratif, plus informatif. On peut appeler son style, celui de la carte « catégorielle » qui développe des appellations objectives. Une carte a pour objet de permettre le contrôle de l'espace : non pas une fonction narrative mais bien une fonction analytique. On sait qu'il avait acquis en 1601 la carte de Levasseur. Il entreprend de fusionner des cartes de régions connexes faites à des échelles et suivant des projections diverses. Champlain applique ici le même principe de convertibilité universelle des mesures.

Il effectue toujours la correction du nord magnétique induit par la boussole et se fâche avec ceux qui ne le font pas. Nous avons vu qu'il continue de faire les mesures en lieues espagnoles. Avec son astrolabe, il travaille constamment à diminuer les erreurs dans le calcul des latitudes. Champlain n'est pas Galilée dont il est l'exact contemporain. Il n'a pas reçu la formation théorique nécessaire pour inventer des modèles mathématiques des problèmes cartographiques qu'il rencontre. Cependant, il a le culte de la compétence technique. Il remarque que les Amérindiens, avec de meilleurs

²³ Guy Frégault, *Histoire du Canada par les textes*, t. 1, Montréal/Paris : Fides, 1963, p.18

²⁴ A. Beaulieu et R. Ouellet, int. à *Des Sauvages*, p.39

²⁵ *Ibidem*, pp. 39-40

outils feraient aussi bien sinon mieux que les Européens. Il possède les instruments les plus avancés pour faire progresser le savoir, la navigation, les embarcations. Un passage célèbre vante les qualités inégalables du canot d'écorce pour les portages et pour passer les « saults » (rapides). Il a étudié attentivement l'efficacité des raquettes de neige des Amérindiens, plus grandes que celles d'Europe. Partout la raison instrumentale domine. Comment faire ? A quoi peut servir ceci ou cela ? Comment faire mieux, plus vite, moins cher ? C'est le registre principal des sociétés modernes.

Revenons à la splendide carte de 1632 qui devait paraître dans son livre mais n'y fut pas insérée. Elle manifeste un saut qualitatif par rapport à tout ce que Champlain a pu voir. Le nord est désormais placé au haut de la carte. Le paysage figuré n'est plus un spectacle dramatique où l'auteur redouble les épisodes de son récit. La carte moderne de Champlain est objective : l'auteur est absent de la représentation du monde qu'il construit. Comme Descartes, Champlain s'avance parfois masqué²⁶...

Image 2C

Dans l'ensemble, les choronymes descriptifs passent de 10% chez Cartier à 35% chez Champlain. L'Amérindien ne fait pas peur à Champlain. Il est vraiment pris au sérieux ici et les noms en langues autochtones se multiplient sur la carte en proportion de l'humanité et de la rationalité qui s'étendent à lui. Mais la raison instrumentale s'applique aussi au regard sur les Amérindiens. Il leur parle quand il a besoin d'eux et développe des rapports fonctionnels selon trois modalités : la demande d'information, la vérification de cette information auprès d'autres groupes, l'interprétation pour son propre plan. Avec eux comme avec toute donnée nouvelle, Champlain se montre distancié et critique.

B. Champlain et Descartes

Malgré la différence dans l'origine sociale et dans la formation, on peut faire plusieurs rapprochements légitimes entre Champlain et Descartes, assez étroitement liés pour que s'applique aussi à Champlain l'expression que Valéry appliquait à Descartes : « ce chevalier français qui partit d'un si bon pas ».

Tout d'abord, tous deux ont passé des années de leur jeunesse dans une armée protestante : Descartes dans celle du Prince d'Orange dans la guerre contre les Espagnols en 1617 et Champlain dans l'armée d'Henry de Navarre contre les mêmes Espagnols de 1593 à 1598. Cela les a rendus à la fois épris d'ordre et tolérants. Ils souhaitent laisser les questions de religion aux consciences privées et n'abordent pas de matières théologiques dans leurs livres. Ils n'aiment pas les cours ni les artifices du monde et fuient les capitales et se réfugient à l'étranger ou dans un territoire lointain..

Tous deux ont fréquenté de près des Jésuites dont ils admiraient la compétence et le courage. Ils voient en eux des hommes de progrès mais se méfient de leur engagement de soldats de la Contre-Réforme. Descartes a étudié chez eux au Collège de La Flèche de 1604 à 1612. Dès 1610, Champlain demandait au père Coton un contingent de Jésuites pour l'évangélisation des Sauvages et les services religieux aux

²⁶ Comme sur la carte de la bataille avec les *Hiroquois*, en 1609.

colons. Il essuie un refus qui le blesse. Quatre Récollets arriveront les premiers en Nouvelle-France. Champlain reprend son invitation aux Jésuites qui arriveront en Nouvelle-France en 1625.

Champlain et Descartes reconnaissent la valeur individuelle dans les projets et dans l'action informée plutôt que dans la naissance. Ils développent des compétences de type scientifique ou technique qui ne requièrent pas d'érudition historique ni de référence constante aux Anciens comme dans le modèle humaniste. Le bon sens ou raison doit suffire. Chacun de son côté se donne comme seul but cognitif de connaître la vérité directement et par soi-même en se débarrassant du reste.

Tous deux sont réservés, timides et peut-être maladroits avec les femmes dont ils peuvent se passer. Le mariage mal assorti de Champlain fut un échec. Sur 26 ans de vie mariée, Champlain n'en passa pas le tiers sous le même toit que sa femme. Séguin écrit que ce mariage ne fut sans doute jamais consommé. Quant à Descartes, resté célibataire, il eut une brève liaison avec la servante d'auberge, dont il eut une fille, Hélène Jans, qui mourut en bas âge.

Considérons comment le récit que fait Champlain de la fondation de Québec qui eut lieu le 3 juillet 1608.

Placer ici le texte de la fondation :

Action informée.

Ordre

Méthode

Technique

Universalité

Savoir/prévision/contrôle/efficacité

Son récit n'est-il pas d'une clarté parfaite ? Voici : nous sommes en 1608.

« De l'Isle d'Orléans jusques à Québec, il y a une lieue et y arrivai le 3 juillet. Où étant, je cherchai lieu propre pour notre abitation. Mais je n'en pus trouver de plus commode, ny mieux situé que la Pointe Québec²⁷ aussi appelée [Pointe] des Sauvages, laquelle était remplie

²⁷ Aujourd'hui site de la Place Royale

de noyers et de vignes. Aussi tost, j'employai une partie de nos ouvriers à les abattre pour y faire notre abitation, l'autre à scier les aix, l'autre à fouiller la cave et faire des fossés, l'autre à aller quérir nos commoditez à Tadoussac avec la barque». **N.B. Le texte continue sur l'image projetée**

Nous trouvons un homme d'action, parlant à la première personne avec le sentiment de son autorité. Il poursuit en rapportant avoir fait le même jour défricher un espace autour de l'abitation prévue et semer là les graines d'automne permettant des réserves alimentaires

III. La parenté entre Champlain et Descartes

1. Ne nomment personne, ni citation, ni écho antique. Champlain ne mentionne Cartier qu'une seule fois.

IV. Une crise morale : Maisonneuve vient fonder Montréal avec une vision pascalienne du salut

Conclusion

Bibliographie :

- *The Vinland Sagas. The Norse Discovery of America [Graenlendinga Saga & Eirik's Saga]*, trans. M. Magnusson & H. Pálsson, London: Penguin, Classics 1965
- LEMIEUX, Raymond, « Qui a fondé Québec ? », *Québec Science* 46.9, été 2008, pp.46- 48 ; cf. Jean-Yves Grenon et la Querelle des fondateurs
- WANEGFFELEN, Thierry, *L'Édit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance (XVIe-XXe siècle)*, Paris : Le livre de poche, Références #454, Inédit Histoire, 1998
- CARTIER, Jacques, *Voyages au Canada*, Paris : La Découverte, 1992
- LITALIEN, Raymonde, Québec, Capitale de la Nouvelle-France 1608-1760, Paris : Les Belles Lettres, 2008
- BOUCHARD, Guy, CARDINAL, Éric, PICARD, Ghislain, *De Kébec à Québec. Cinq siècles d'échanges entre nous*, Montréal : Les intouchables, 2008
- PASCAL, Blaise, *De l'art de persuader*, Paris : Mille et une nuits, 2001
- CHAMPLAIN, Samuel de, facsimile de *Œuvres [1619 et 1632]*, Édition C.-H. Laverdière [1870], Montréal : Éd. du Jour, 1973
- CHAMPLAIN, Samuel de, *Des Sauvages ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage fait en la France Nouvelle [1603]*, int.et notes Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Montréal : Typo, 1993
- LITALIEN, Raymonde et VAUGEOIS, Denis, dir., *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Sillery/ Paris : Septentrion / Nouveau Monde éditions, 2004
- FORISCETI, Suzanne, *Le fabuleux destin de Champlain, de Brouage à Québec*, La Crèche : éd. Geste, 2007

- BLAIS, Christian, GALLICHAN, Gilles, LEMIEUX, Frédéric et SAINT-PIERRE, Jocelyn, *Québec : Quatre siècles d'une capitale*, Québec : Publications du Québec, 2008
- SÉGUIN, Maurice K., *Samuel de Champlain. L'entrepreneur et le rêveur*, Sillery : Septentrion, 2008
- FRÉGAULT, Guy et TRUDEL, Marcel, *Histoire du Canada par les textes 1534-1854*, Montréal : Fides, 1963
- MORISSONNEAU, Christian, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, Québec : P.U.L., 1978
- DAINVILLE, François de, *La géographie des humanistes*, Paris : Beauchesne, 1940
- TRUDEL, Marcel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec : P.U.L., 1968
- CRANE, Nicholas, *Mercator. The Man who Mapped the Planet*, London : Weidenfeld & Nicolson, 2002
- LACOURCIÈRE, Jacques, PROVENCHER, Jean et VAUGEOIS, Denis, *Canada-Québec. Synthèse historique 1524-2000*, Sillery : Septentrion, 2000
- RADISSON, Pierre-Esprit, *Journal 1682-1683, Les débuts de la Nouvelle-France*, trad. P.-P. Charlebois, Montréal : Stanké, 1979
- VACHON, André, *Éloquence indienne. Textes choisis*, Montréal : Fides, coll. Classiques Canadiens, 1968
- FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Histoire du Canada*, 2^e éd., Montréal : rue Côté, 19219
- LE BEL, Michel et PAQUETTE, Jean-Marcel, *Le Québec par ses textes littéraires 1534-1976*, Montréal/Paris: Éd. France-Québec,/Fernand Nathan, 1979
- PROVENCHER, Jean, *Chronologie du Québec 1534-2007*, 3^e éd. Montréal : Boréal, 2008
- FISHER, David Hackett, *Champlain's Dream*, New York : Alfred Knopf, 2008
- BISHOP, Morris, *The Life of Fortitude*, Ottawa: McClelland & Stewart, 1963
- TRIGGER, Bruce G., *Natives and Newcomers: Canada's Heroic Age Reconsidered*, Montreal/ Ithaca: McGill/ Queen's Un. Press, 1986
- FRAÏSSÉ, Marie-Hélène, *Radisson (1636-1710), Indien blanc, agent double*, Le Méjan: Actes Sud, 2008
- BIGGAR, Henry P., *The Works of Samuel de Champlain*, Toronto: The Champlain Society, 6 vol., 1922-1936
- MORISSON, Samuel E., *Samuel de Champlain, Father of New France*, Boston: Little & Brown, 1972
- CHRESTIEN, Jean-Pierre, "L'astrolabe de Champlain" in LITALIEN, R. et VAUGEOIS, D., *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, pp.351-353
- BROSSEAU, Marc, *Des romans-géographes. Essai*, Paris : L'Harmattan, 1996
- BUTTIMER, A. & SEAMON, D., *The Human Experience of Space and Place*, London : Croom Helm, 1980
- SEGUIN, Maurice K., *Samuel de Champlain, l'entrepreneur, le rêveur*, Sillery : Septentrion, 2008
- ARMSTRONG, Joe C.W., *Champlain*, Toronto : Macmillan, 1987

- DESCHAMPS, Hubert Jules, *Les voyages de Samuel de Champlain, Saintongeais, père du Canada*, int. et choix de textes, Paris: P.U.F., 1951
- CHAMPLAIN, Samuel de, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec 1604-1611*, prés. & notes Éric Thierry, Sillery : Septentrion 2008
- TRUDEL, Marcel, *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec. La suite*. Montréal : Bibliothèque Québécoise, 2008
- AVIGNON, Mathieu d', *Champlain et les fondateurs oubliés : les figures du père et le mythe de la fondation*, Québec : P.U.L., 2008
- BEAUCHEMIN, Jacques, *La mémoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal : vlb éd., 2002